

CERCLE NAUTIQUE DE LA FLOTTE-EN-RE

Paris, le 19 décembre 1968

Chers Amis,

Au cours de la dernière Assemblée Générale du C.N.A.R., il a été décidé que la section de La Flotte se détacherait du C.N.A.R. en vue de la constitution d'une association nautique autonome.

Monsieur G. de la Crouée, a réuni le 24 août 1968, les membres de cette section dans une salle mise gracieusement à notre disposition par Monsieur le Maire de La Flotte. Un grand nombre d'entre vous ont assisté à cette réunion, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils attachaient à la création d'une association nautique à La Flotte.

Au cours de cette Assemblée Générale, Monsieur de la Crouée a expliqué en détail les raisons qui militaient en faveur de la constitution d'un club nautique à La Flotte, et il a proposé la désignation immédiate d'un bureau provisoire. L'Assemblée a désigné aussitôt à l'unanimité les membres de ce bureau :

- Président : D^r Brassier
- Vice-Présidents : D^r Laroche, M. Mörch
- Secrétaire-Trésorier : M. Cauly

Sur proposition du D^r Brassier, l'Assemblée Générale a également décidé à l'unanimité de nommer M. de la Crouée, Président d'Honneur du futur club.

Avant la fin de la saison, votre Bureau provisoire a obtenu une audience de M. Margotteau, Maire de La Flotte, qui lui a exprimé l'intérêt qu'il prenait à cette entreprise.

Depuis, votre Bureau a pris les contacts nécessaires avec le siège de la F.F.Y.V. à Paris et avec la ligue Poitou-Charente à La Rochelle. Il a préparé les statuts de notre Association dénommée :

" Cercle Nautique de La Flotte-en-Ré "

.... /

La déclaration de l'Association à la Préfecture de la Charente-Maritime a été faite le 19 décembre 1968.

Le Bureau a coopté récemment M. A. Corbic en qualité de Trésorier.

Il nous reste à obtenir l'affiliation à la F. F. Y. V. et pour cela, nous devons faire preuve non seulement de notre existence, mais de notre dynamisme dont une des plus nettes expressions est un grand nombre d'adhérents.

Dans ce but, nous avons pensé à organiser une réunion au cours de laquelle nous pourrions, en plus du plaisir de nous retrouver, discuter les nombreux problèmes qui se présentent à nous et recueillir les premiers fonds dont nous avons le plus grand besoin.

Cette réunion aura lieu le samedi 18 janvier 1969 à 18 h. 30 à la Maison de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor (métro Maubert-Mutualité). La réunion sera suivie d'un apéritif-dîner pour lequel il vous est demandé une participation de 20 F par personne.

En attendant le plaisir de vous voir, les membres du bureau vous adressent l'expression de leurs sentiments les plus amicaux.

P. J.

E. Brassier

G. Laroche

I. Mörch

A. Corbic

G. Cauly

P. S.

Nous vous prions de nous renvoyer dans les meilleurs délais, la note jointe à l'aide de l'enveloppe timbrée également jointe.